

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE CIANE

Les membres et sympathisants de l'association CIANE sont conviés
à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le :

22 octobre 2011
A partir de 9h45 (accueil 9h30)
A Paris (le lieu précis sera indiqué ultérieurement)

Les points suivants seront à l'ordre du jour

- Émargement de la liste des présents et vérification des mandats
- Désignation du président de séance et du secrétaire
- Rapport moral présenté par le président (synthèse : pour plus de détails, consulter les résumés envoyés par Emmanuelle)
- Rapport financier présenté par le trésorier et approbation des comptes
- Fixation du montant des cotisations pour l'exercice suivant
- Questions diverses
- Appel à candidatures et élection des membres du conseil d'administration ;

Cette AG sera suivi d'une réunion du conseil d'administration pour l'élection du bureau.

Les membres désirant présenter leur candidature au conseil doivent se manifester dès maintenant.

Dans le cas où votre association ne pourrait être représentée, merci de bien vouloir nous faire parvenir un pouvoir rempli (voir modèle plus bas), au nom d'une des personnes ayant confirmé sa présence. Voir liste préliminaire ici : <http://www.doodle.com/6u2kvxibiaph6z9e>

A cette fin, vous devez compléter le pouvoir ci joint et le remettre à la personne qui vous représentera ou l'adresser au Secrétariat de l'association afin qu'il lui soit parvenu au plus tard le jour de la tenue de l'assemblée générale.

A NOTER: plusieurs personnes de la même association peuvent assister à l'assemblée générale (une seule voix par association lors des votes)

Secrétaire

Présidente

Madeleine AKRICH

Chantal DUCROUX-SCHOUWEY

POUVOIR: Conformément aux statuts de l'association CIANE,

Je soussigné(association.....) donne pouvoir à
M.....(association.....) de me représenter et voter à
l'Assemblée Générale du 22 octobre 2011

Le..... à.....

(signature précédée de la mention manuscrite "bon pour pouvoir")

(signature du mandataire, précédée de la mention manuscrite "bon pour acceptation de la
fonction de mandataire")